

AVIS N° 134 - 2017 / BRVM / DG

ETAT DU MALI

Emprunt obligataire "ETAT DU MALI 6,50 % 2017-2024"

PREMIERE COTATION

Dans le but de permettre le financement d'une partie des investissements prévus au programme national d'investissements au titre de l'année 2017, l'Etat du Mali, à travers la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique - DNTCP -, a émis un emprunt obligataire intitulé "ETAT DU MALI 6,50 % 2017-2024".

La diffusion des titres "ETAT DU MALI 6,50 % 2017-2024" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 23 mars au 14 avril 2017.

A l'issue de cette opération, 10 000 000 obligations "ETAT DU MALI 6,50 % 2017-2024" pour un montant total de 100 000 000 000 FCFA ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA.

La date de jouissance desdites obligations est le **20 avril 2017**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "ETAT DU MALI 6,50 % 2017-2024", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **jeudi 31 août 2017**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "EOM.02".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) MALI, est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "ETAT DU MALI 6,50 % 2017-2024".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) MALI : Boulevard Cheik Zayed, Immeuble Ali Baba, 2^{ème} étage, Bureau 209-210, B.P. E 2477 Bamako, Tél : (223) 20 29 41 19 / 29 72, Fax : (223) 20 29 29 75, www.sgimali.com, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 10 août 2017.

**Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes
d'Information, Chargé de l'Intérim**




Abdelkader N'DIAYE